

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 28 septembre 2017**

**Objet**

**Subvention à  
l'Association pour le  
Développement et  
l'Echange Culturel  
(ADEC) – Année  
2017. Décision**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 septembre 2017 s'est réuni à 18 heures 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

33

**Etaient présents :**

**Mme N. LACUEY, Mme GRANJEON, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme BONNAL, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET, M. CARRERA, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. BELLOC, M. GELOS**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**M. NAFFRICHOUX à Mme GRANJEON –  
M. CAVALIERE à Mme C. LACUEY  
M. GALAN à Mme DURLIN –  
Mme REMAUT à Mme COLLIN  
Mme LOUKOMBO SENG à Mme BONNAL –  
M. RAIMI à M. DANDY  
Mme VELU à M. CALT**

**Absent excusé :**

**M. HADON**

**Mme Conchita LACUEY a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville soutient le mouvement associatif œuvrant à l'intérêt général, et qui intervient plus particulièrement sur le territoire communal.

L'Association pour le Développement et l'Echange Culturel a pour objectif principal de favoriser les échanges culturels et les savoirs partagés ainsi que de lutter contre toutes les formes d'exclusions.

L'association organise ses actions autour de plusieurs thématiques (humanitaire, culturel et éducatif) par le biais de :

- Ateliers de musique, de danse et théâtre,
- Enseignement de la langue française,
- Organisation de conférences publiques et de manifestations culturelles et sportives,
- Acheminement de matériel divers.

En 2016, l'association a proposé plusieurs café débat (4), des concerts, expositions et a participé à l'organisation de la manifestation Planète.

Pour 2017, l'association prévoit l'organisation de café débat mensuel, concert, vide grenier et une mission humanitaire au Maroc.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir et d'attribuer à l'Association pour le Développement et l'Echange Culturel une subvention de 400 € pour l'année 2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu la demande de l'Association pour le Développement et l'Echange Culturel ;

Vu le bilan financier de l'Association pour 2016 et son budget prévisionnel 2017 ;

Vu l'avis de la Commission Vie Associative en date du 19 septembre 2017 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à verser 400 € de subvention à l'Association pour le Développement et l'Echange Culturel pour 2017.

**DIT** que les fonds sont inscrits au Budget primitif 2017.

Nombre de votants :	32
Suffrages exprimés :	<b>32</b>
Pour :	32
Contre :	
Abstention :	

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus*

*Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

*A la Mairie de FLOIRAC, le 2 octobre 2017*

*Le Maire,*



*Jean-Jacques PUYOBRAU*